



BULLETIN D'INSCRIPTION Saison 2026-2027

Gymnastique Volontaire - Saint Jean le Blanc

adresse postale : GV – Mairie – Place de l'Église – 45650 St Jean le Blanc
 téléphone : 06 72 01 31 80 du lundi au vendredi de 10h à 15h hors vacances scolaires
 mail : contactgvsaintjeanleblanc@gmail.com
 Site internet : gvsaintjeanleblanc.fr

<input type="checkbox"/> Nouvel(le) adhérent(e)	<input type="checkbox"/> Ancien(ne) adhérent(e)
Êtes-vous déjà licencié(e) à la FFEPGV autre que la GV St Jean le Blanc ? Si oui dans quelle commune : (joindre l'attestation de votre club le certifiant)	NUMÉRO DE LICENCE FFEPGV:

A remplir LISIBLEMENT (en majuscules, même pour le courriel)

NOM :	Prénom :
NOM de JEUNE FILLE : (obligatoire pour les femmes mariées)	Date de naissance :
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Téléphone domicile :	Portable :
Adresse e-mail (EN MAJUSCULE) :	

ATTENTION POUR QUE L'INSCRIPTION SOIT VALIDÉE, IL EST OBLIGATOIRE DE FOURNIR :

- 1) Le bulletin rempli avec la feuille "Conditions d'adhésion" datée et signée
- 2) le volet d'attestation confirmant que vous avez répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé ou à défaut un certificat médical datant de moins de 6 mois.
- 3) Le paiement des cotisations et de la licence FFEPGV

ACTIVITÉS

En face des libellés concernés, indiquer les codes des cours choisis (OBLIGATOIRE) – voir descriptif page 2 - le montant à payer

Libellé <i>Les cotisations sont annuelles (septembre à juin)</i>	Code(s) cours choisi(s) <i>exemples : pour gym cardio : libellé "Bouquet" - Code "BJE01"</i>	Montant à payer
BOUQUET 120 € POUR 6 cours différents ATTENTION : cours du mercredi un seul choix possible et définitif		
COURS SPÉCIFIQUES 95 € PAR COURS APS, 1 ATELIER GRANDS SENIORS MÉMOIRE ÉQUILIBRE (50 € POUR LES 14 SÉANCES) – FOLKLORE – STRETCHING POSTURAL- PILÂTES (1 SEUL COURS/SEMAINE) <i>si cumul avec bouquet : par cours spécifiques = 65 €</i>		
MARCHE ACTIVE - MARCHE NORDIQUE 95 € PAR COURS <i>pour marche active : inclus 1 cours bouquet (sauf cours mercredi)</i> <i>pour marche nordique : si cumul avec marche active = 75 €</i>		
TAÏ CHÏ / QI GONG 125 €		
AQUAGYM - YOGA (adultes et adolescents) 1h/semaine = 150 €/cours 2h/semaine = 230 €/cours		
MEDITATION 20 € les 5 séances (sous condition du nombre d'inscriptions)		
LICENCE FFEPGV OBLIGATOIRE pour toutes activités (sauf si vous l'avez déjà par un autre club GV – attestation à fournir)		37 €
RÉDUCTION 5 €/ par motif	<input type="checkbox"/> Parrainage d'une autre personne <input type="checkbox"/> 1 Parent adhérent <input type="checkbox"/> Couple (même adresse) à déduire par l'un des 2	
TOTAL A RÉGLER : chèque(s) à l'ordre de EPGV Saint Jean le Blanc		

- Demande de facture (elle vous sera adressée par mail)
- Règlement en totalité (Chèque encaissé début octobre 2026)
- Règlement en 3 fois (Chèques à remettre en même temps et datés du même jour)

1^{er} chèque (licence + 1/3 cotisation) encaissé début octobre 2026 - 2^{ème} chèque début décembre 2026 - 3^{ème} chèque début février 2027

Date	Montant	Banque	N° Chèque

- Règlement par chèques vacance (hors licence payable uniquement par chèque ou espèces)

--

PLANNING ACTIVITÉS SAISON 2026-2027

BOUQUET : 8 COURS proposés mais 6 cours possibles

En raison de la capacité limitée de la salle multi activités, pour les **cours du mercredi** (gym entretien, gym entretien/étirements, étirements) **un seul choix de cours possible et définitif**.
Choix à préciser obligatoirement sur le bulletin d'inscription.

Descriptif	CODE	JOUR	HEURES	Animateur	Lieu
ACTI'GYM SPORT SANTÉ	BLU01	Lundi	9h00 / 9h55	Marie	Gymnase de l'Armandière
GYM MULTI ACTIVITÉS	BLU02	Lundi	10h30 / 11h30	Véronique	
GYM OXYGÈNE	BLU03	Lundi	18h30 / 19h30	Sophie	Extérieur
ÉTIREMENTS <i>places limitées, uniquement sur inscription</i>	BMA01	Mardi	18h45 / 19h45	Florent	Gymnase Travers Salle Saphir
GYM ENTRETIEN (1) (sans impacts sur cardio et articulations)	BME01	Mercredi	16h00 / 16h55	Lucie	Salle multi activités
GYM ENTRETIEN / ÉTIREMENTS (1)	BME02	Mercredi	17h00 / 17h55		
ÉTIREMENTS (1)	BME03	Mercredi	18h00 / 18h55		
RENFORCEMENT MUSCULAIRE DYNAMIQUE	BJE01	Jeudi	18h30 / 19h30	Sandrine	Gymnase de l'Armandière

COURS SPÉCIFIQUES

Descriptif	CODE	JOUR	HORAIRE	Animateur	Lieu
APS (activité physique seniors)	SLU01	Lundi	14h30 / 15h30	Florent	Salle de danses
NOUVEAU ATELIER de 14 séances MEMOIRE/EQUILIBRE GRANDS SENIORS	SME01	Mercredi	09h30/10h30	Mélanie	Salle 2 Espace ZINSIUS
FOLKLORE / DANSES DU MONDE	SMA01	Mardi	14h15 / 15h45	Soizic	Salle de danses
PILATES <i>places limitées, uniquement sur inscription</i>	SLU02	Lundi	15h30 / 16h30	Florent	Salle multi activités
	SMA02	Mardi	17h45 / 18h40	Florent	Gymnase Travers Salle Saphir
	SME02	Mercredi	19h15 / 20h10	Axelle	Salle multi activités
	SVE01	Vendredi	17h15 / 18h10	Axelle	
STRETCHING POSTURAL <i>places limitées, uniquement sur inscription</i>	SJE01	Jeudi	18h30 / 19h30	Delphine	Gymnase Travers 1er étage Salle Saphir

AUTRES ACTIVITÉS

Descriptif	CODE	JOUR	HORAIRE	Animateur	Lieu
MARCHE ACTIVE	MMA01	Mardi	10h15 / 11h15 <i>(niveau 2)</i>	Florent	Île Charlemagne
	MMA02	Mardi	11h15 / 12h15 <i>(niveau 1)</i>		
MARCHE NORDIQUE	MSA01	Samedi	10h45 / 12h15	Florent	Différents lieux à l'extérieur
AQUAGYM	AME01	Mercredi	16h00 / 17h00	Frédéric	Bassin d'apprentissage rue Creuse
	AJE01	Jeudi	20h00 / 21h00		
TAÏ CHI / QI GONG	TLU01	Lundi	15h45 / 16h45	Étienne	Salle de danses
YOGA (adultes et adolescents)	YLU01	NOUVEAU lundi	17h00 / 18h00	Claire	Salle multi activités
	YLU02	Lundi	18h00 / 19h00	Claire	
	YMA01	Mardi	18h00 / 19h00	Patricia	
	YMA02	Mardi	19h00 / 20h00	Patricia	
	YJE01	Jeudi	08h55 / 09h55	Sarah	Salle de danses
	YJE02	Jeudi	19h00 / 20h00	Emmanuelle	Gymnase Travers 1 ^{er} étage Salle Émeraude
	YVE01	Vendredi	09h30 / 10h30	Claire	Salle 2 Espace ZINSIUS
MEDITATION (sous condition du nombre d'inscriptions)	MLU01	Lundi	17h00/18h00	Evelyne	Salle 2 Espace ZINSIUS

Adresses des gymnases :

Gymnase de l'Armandière : 184 route de Sandillon
Salle multi activité/salle de danses/Bassin d'apprentissage : rue Creuse
Gymnase Travers : rue Gaucher de Rochefort (Salles au 1er étage : Saphir ou Émeraude)
Salle Poly 2 : Rue du Général de Gaulle (derrière la mairie) Zinsius

Pour plus d'informations ou renseignements contacter

Téléphone : 06 72 01 31 80 du lundi au vendredi de 10h à 15h hors vacances scolaires
Mail : contactgvsaintjeanblanc@gmail.com - Site Web : www.gvsaintjeanblanc.fr

CONDITIONS D'ADHÉSION

Certificat de non-contre-indication à la pratique sportive (conformément à l'article L. 231-2 du code du sport) : Pour tout public (majeur ou mineur).

Le certificat médical n'est plus demandé. Le majeur doit remettre une attestation confirmant qu'il a répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé et à défaut remettre un certificat médical datant de moins de 6 mois.

Absence d'animateur : remplacement/rattrapage

Remplacement : si la GV est informée suffisamment tôt elle cherchera un remplaçant. A défaut, elle proposera aux adhérents de se présenter à un autre cours de leur choix.

Rattrapage : aucun rattrapage ne sera effectué sauf demande expresse de l'animateur.

Remboursement

La cotisation n'est pas remboursable sauf cas de force majeure (accident, maladie, déménagement) et sur présentation d'un justificatif. En aucun cas, la licence ne pourra être récupérée.

Aquagym

Tout problème technique ou administratif ponctuel relatif au bassin et qui n'incombe pas à la GV de Saint Jean Le Blanc ne donnera pas droit à rattrapage ni remboursement.

Assurance

Conformément à l'article L. 321-1 du Code du sport, la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV) a conclu un contrat d'assurance (avec la MAIF) qui couvre les associations et les adhérents pour l'ensemble des activités mises en œuvre du 1^{er} septembre 2026 au 31 août 2027.

Le licencié est informé de l'intérêt que présente la souscription d'une assurance complémentaire de personne couvrant les dommages corporels auxquels sa pratique sportive peut l'exposer et de garanties relatives à l'accompagnement juridique et psychologique ainsi qu'à la prise en charge des frais de procédure engagés par les victimes de violences sexuelles, physiques et psychologiques. Il peut souscrire ces garanties complémentaires auprès de l'assureur de son choix.

Statuts et Règlement intérieur

L'adhésion à l'association entraîne l'acceptation de l'ensemble des dispositions de ses statuts et de son règlement intérieur. Les documents sont consultables sur le site internet "gvsaintjeanleblanc.fr" ou dans les salles de sport.

Participation à l'Assemblée Générale

L'association est administrée par un Bureau et un Comité Directeur bénévole. Il est important que chacun participe à la vie du club notamment par sa présence à l'Assemblée Générale annuelle.

Utilisation des données personnelles

L'adhérent est informé que l'association et la FFEPGV collectent et utilisent ses données personnelles dans le cadre de son contrat d'adhésion avec l'association et du contrôle de l'honorabilité lorsqu'il est nécessaire. Les données personnelles de chaque adhérent sont utilisées à des fins de gestion associative, mais également à des fins statistiques non-nominatives. Chaque adhérent est informé qu'il a un droit d'accès, de modification, d'effacement et de portabilité qu'il peut exercer sur ses données personnelles. Pour faire valoir ce droit, l'adhérent devra envoyer :

- Un e-mail à l'association à « contactgvsaintjeanleblanc@gmail.com » ;
- OU un courrier à l'adresse de l'association : GV St Jean le Blanc – Mairie– Place de l'Église – 45650 St Jean le Blanc.

Droit à l'image

J'autorise l'association à publier, pour les besoins du club, des photos ou vidéos me représentant lors des activités. Il m'appartient de sortir du champ de prises de vues, si je ne souhaite pas être pris(e) en photo ou vidéo. La présence de l'opérateur étant signalée au début du cours.

Date

signature de l'adhérent



Questionnaire de santé EPGV pour le sportif majeur

ANNEXE 1 - questionnaire de santé – Majeurs Volet à conserver par le licencié

L'exercice physique pratiqué d'une façon régulière constitue une occupation de loisir saine et agréable. Beaucoup de personnes devraient augmenter leur niveau d'activité physique au quotidien, et ce tous les jours de la semaine. Mener une vie active est bénéfique pour la santé de tous. Ce questionnaire vous dira s'il est nécessaire pour vous de consulter un médecin afin d'établir l'absence de contre-indication à la pratique d'activités physiques et sportives.

S'il vous plaît, répondez soigneusement et honnêtement à ces 6 questions : cochez Oui ou Non		OUI	NON
1	Votre médecin vous a dit que vous étiez atteint d'un problème cardiaque, d'une d'hypertension artérielle, d'une affection de longue durée (ALD) ou d'une autre maladie chronique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	Ressentez-vous une douleur à la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel au repos, une fatigue intense au cours de vos activités quotidiennes ou lorsque vous faites de l'activité physique?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	Éprouvez-vous des pertes d'équilibre liés à des étourdissement ou avez-vous perdu connaissance au cours des 12 derniers mois?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	Prenez-vous actuellement des médicaments prescrits pour une maladie chronique ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié

- Si vous avez répondu NON à toutes les questions ci-dessus, merci de remplir et signer l'attestation sur l'honneur ci jointe et la remettre à votre club.
- Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs des questions ci-dessus, votre état de santé nécessite un avis médical avant de commencer ou poursuivre une activité physique. Vous devez consulter votre médecin afin qu'il vous examine et vous délivre un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport. Certificat à remettre à votre club. Le certificat médical doit dater de moins de 6 mois.

Volet à remettre à l'association

ATTESTATION EN VUE DE L'OBTENTION OU DU RENOUELEMENT D'UNE LICENCE À LA FFEPGV

Je soussigné M/Mme :, né(e) le..... atteste avoir renseigné le questionnaire de santé et avoir répondu par la négative à l'ensemble des questions du questionnaire de santé.

Saison: 20/..20.....(A compléter), Club
EPGV.....(Nom du club à compléter)

A, le/...../.....

Signature